



REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DEPARTEMENT DE L'AIN

DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MIJOUX

Nombre de membres

- Afférents au conseil : 11
- En exercice : 11
- Qui ont pris part à la délibération : 11  
(9 présents + 2 pouvoirs)

Séance du 14/11/2022

Le 14/11/2022, le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi en salle des fêtes, sous la présidence de Mme Martine VIALLET, maire

Date de la convocation : 10/11/2022

Présents : Marie-Claude COUTURIER, Philippe ECAILLE, Jean-François JOLY, Dominique JULLIARD, Sébastien JUHEN, Evan LEE, Guillaume LEGAY, Michaël VUILLERMOZ

Date d'affichage : 15/11/2022

Absents excusés : C. GROSGURIN (pouvoir donné à M.C. COUTURIER), J. GRANDCLEMENT (pouvoir donné à Evan LEE)

P. ECAILLE a été élu secrétaire de séance, conformément à l'article 2121-15 du Code général des collectivités territoriales.

Délibération n° 01247.2022.11.90

**OBJET :**

**AUTORISATION DONNEE AU MAIRE D'ACHETER UNE NOUVELLE SALEUSE POUR LE HOLDER**

Le Maire informe l'assemblée que le vice-président de la commission compétente pour le déneigement, Dominique JULLIARD, ayant des doutes sur l'état de fonctionnement de la saleuse du Holder (rappel : le Holder est le petit tracteur utilisé pour déneiger les trottoirs), l'a envoyé à la vérification. Il en résulte que la saleuse est hors d'usage. En conséquence, trois devis pour l'achat d'une nouvelle saleuse nous sont proposés :

- Epandeur sel maxi-pro SP-1575, pour 6 460 € HT (7 752 € TTC),
- Epandeur sel V Pro SP-32200, pour 9 880 € HT (11 856 € TTC),
- Epandeur BOSS VBX 3 000, pour 9 770 € HT (11 724 € TTC)

Dans les deux cas, le devis précise les équipements complémentaires inclus. Dans les deux cas, le montage est inclus.

Après discussion entre spécialistes de ladite commission, il s'avère que le modèle le moins cher ne semble pas être suffisant pour nos besoins (notamment pour sa capacité, limitée à 163 litres contre 300 pour les autres. Par ailleurs le modèle BOSS contient moins de métal et a une partie détachable en rendant l'utilisation plus facile.

A noter que la saleuse peut être utilisée avec d'autres appareils que le Holder.

Dominique JULLIARD ET Michaël VUILLERMOZ apportent des précisions complémentaires.

**Après en avoir délibéré le conseil à l'unanimité autorise Mme le maire à acheter la saleuse BOSS VBX 3 000 selon devis joint ou, si le modèle n'était plus disponible, la V Pro SP-32200.**

Vote : CONTRE 0 ABSTENTION 0 POUR 11 (9 + 2 pouvoirs)

Délibération n° 01247.2022.11.90

Pour extrait d'acte conforme

  
Le maire, Martine VIALLET

